



FORMATION

Objectif

Devenez un acteur incontournable dans le domaine de la sécurité privée et rejoignez un secteur qui n'a jamais connu la crise. Vous apprendrez tous les rudiments nécessaires pour accomplir des missions variées d'agent de prévention et de sécurité garantissant une base solide dans ce domaine très engageant et exigeant.

Prérequis

Un casier judiciaire vierge (volet B3)
Niveau de langue équivalent au B1
Avoir une carte d'autorisation préalable d'entrée en formation (CNAPS). Être Français (si étranger avec résidence sur le territoire de 5 ans minimum.)
Si EU ou autre pays, un casier judiciaire traduit en langue française et datant de - de 3 mois.

Modalité d'évaluation

Deux épreuves sont obligatoires pour réussir la formation TFP APS : La première épreuve consiste en un QCU de 99 questions et obtenir une note de 12/20 minimum dans 13 Unités de Valeurs différentes. Puis la deuxième évaluation portera sur la partie pratique sur la base d'une mise en situation tirée au sort avec recherches d'anomalies et résolution d'une problématique.

Méthodes mobilisées

Formation en face à face, synchrone au centre de formation. Les matinées seront réservées à la théorie et les après-midi à la pratique dans la mesure du possible.

Accessibilités aux personnes en situation de handicap

Nous sommes ouverts à tous les publics et les respectons inconditionnellement. Contactez-nous directement pour nous partager votre situation au 07.71.16.58.20 ou 09.74.97.07.13



Durée

175 heures (25 journées)

Tarif

Sur devis, réponse en - de 24h

Modalités et délais d'accès

30 jours



Contact

Responsable pédagogique
M. HIETTER B.